

5ème Cours de la SFLD



Société Française des Lasers en Dermatologie
et dispositifs à base d'énergie

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025

Lasers et annexes cutanées de A à Z

De l'épilation laser au traitement de l'alopecie, de l'hyperhidrose de l'acné...

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° de déclaration d'activité de formation : 75 190 083 319

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Autre :

Titre : ☐ Pr ☐ Dr

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone* : N° ADELI :

Email* : ou RPPS* :

Spécialité médicale : ☐ Dermatologue ☐ Autre :

Secteur d'activité : ☐ Libéral ☐ Salarié ☐ Hospitalier ☐ Autre :

COMPLÉTER CI-APRÈS EN CAS DE PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR :

Adresse professionnelle :

Ville : Code postal :

Mail : Téléphone :

Profession : Convention souhaitée : ☐ Oui ☐ Non

Mode d'exercice : ☐ Publique ☐ Territorial ☐ Privé ☐ Libéral ☐ Autre :

DROITS D'INSCRIPTION

La SFLD privilégie le présentiel pour davantage d'échanges et de convivialité.

CHOISISSEZ VOS MODULES

Les frais d'inscription incluent les pauses et cocktails déjeunatoire

1 journée : 5ème Cours de la SFLD

Interne (justificatif obligatoire) ☐ 40 €

Membre ou Abonné de la SFLD ☐ 220 €

Médecin Non membre SFLD, membre de la Société Française de Dermatologie ** ☐ 410 €
inclus un accès aux ressources réservées aux membres de la SFLD jusqu'au 31/12/2025

Médecin Non membre SFLD* et SFD ☐ 520 €

* Les non-dermatologues qui souhaitent devenir membre ou abonné doivent soumettre une demande à secretariat@sfdlaser.com avec parrainage par un membre dermatologue de la SFLD

** Fournir un justificatif d'adhésion 2025 à la Société Française de Dermatologie

☐ J'autorise la diffusion de mon adresse (Email et/ou postale)

☐ J'accepte que CERC CONGRES et ses filiales et la SFLD m'informent des prochains événements professionnels présentiel ou distanciel

TOTAL GLOBAL : €

Inscription Employeur

Le bulletin, accompagné d'une lettre de prise en charge, doit être retourné avant le 25 octobre 2025 à l'adresse suivante :

CERC - SFLD
4 Rue Anne Vialle 19000 TULLE
OU par mail à inscription@cerc-congres.com

Inscription Individuel

Le bulletin, accompagné du règlement à l'ordre de CERC, doit être retourné avant le 25 octobre 2025 à l'adresse suivante :

Cerc - SFLD
4 Rue Anne Vialle 19000 TULLE

OU en ligne lors de votre inscription sur le site internet :
<https://www.sfdlaser.com/formation-cours>

Conditions d'annulation (CGV sur <https://www.cerc-congres.com/cgv.html>)

En cas d'annulation d'inscription les congressistes ne pourront demander le remboursement de leurs droits d'inscription que si cette annulation est demandée avant le 25 octobre 2025, la date de la poste ou de l'email faisant foi, déduction faite de 30€ de frais de dossier. Passé cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

*Données obligatoires



CERC • CONGRÈS
Centre d'Études et de Réalisations de Congrès